

6 mars 2017

Procès-verbal de la séance régulière du 6 mars 2017 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : M. Pierre-Hugo Chagnon
siège numéro 2 : M. Jean Collard
siège numéro 3 : M. Roger Collard
siège numéro 4 : M. Patrick Salvat
siège numéro 5 : M. Eric Laforge
siège numéro 6 : M. Pierre Laflamme

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire M. André Fafard.

Était absent :

Est également Mme Guylaine Bourgoin, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

20-17

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Eric Laforge et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

21-17

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Jean Collard et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 février 2017 soit adopté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 25 février 2017

épargne courant	86 889.87
épargne à terme régulier	100 000.00
avantage entreprise	81 440.35
TOTAL	268 330.22

CAISSE RECETTES AU 29 février 2016

TOTAL DES RECETTES	55 679.22
---------------------------	------------------

6 mars 2017

22-17

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 79 215.28\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	66 593.77\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>12 621.51\$</u>
	79 215.28\$

23-17

DEMANDE DU CLUB DE SOCCER

Mme Kateri Pelland est présente à la réunion et elle nous informe que les inscriptions du soccer pour la prochaine saison seront faites le 19 avril au chalet des loisirs.

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des élus que les employés de la municipalité voient à l'entretien des installations de soccer comme par les années passées.

Afin de planifier l'entretien des terrains, nous demandons de recevoir l'horaire d'utilisation des terrains pour les parties et les pratiques et d'être avisé de tout changement dans un délai raisonnable.

Si des personnes désirent devenir bénévoles pour le soccer, ils peuvent communiquer directement avec Mme Pelland.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucune question.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

L'ajournement de la séance est proposé par Pierre Laflamme à 20 heures 25.

La reprise de la séance est proposée par Pierre Laflamme à 20 heures 31.

6 mars 2017

VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DES TAXES

Une liste faisant état des comptes de taxes des années précédentes qui demeurent impayées est remise au conseil municipal pour consultation. Les propriétaires concernés ont déjà reçu plusieurs rappels et un avis recommandé pour les informer de la situation.

Le conseil municipal décide de ne pas entreprendre les procédures de vente pour non-paiement des taxes.

24-17

ENGAGEMENT D'UN INGÉNIEUR POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTE

Une offre de services professionnels nous a été faite par les services EXP inc. de Drummondville.

Considérant qu'il y a d'autres sortes d'asphalte disponibles sur le marché, le conseil municipal décide de demander des offres de services à deux autres ingénieurs, Cima+ et Consumaj.

Suite aux offres de services qui seront fournies, il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des élus que Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière soit autorisée à engager l'ingénieur qui aura fourni l'offre la plus basse et répondant à la demande du conseil municipal pour le genre de travaux à exécuter.

25-17

BALAYAGE DES RUES

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que les Entreprises Myrroy soient engagés pour effectuer les travaux de balayage des rues pour le printemps 2017 avec un prix compétitif.

26-17

AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DE TARIFICATION POUR LE COURS D'EAU BRANCHE 8 DE LA RIVIÈRE DUNCAN

Le conseiller Eric Laforge donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure un règlement de tarification sera adopté pour les travaux du cours d'eau branche 8 de la rivière Duncan.

6 mars 2017

27-17
DÉFI CYCLISTE

Le défi cycliste de la Fondation santé Daigneault-Gauthier aura lieu le dimanche 11 juin prochain.

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité du conseil municipal d'accepter le passage dans les rues de la municipalité les cyclistes participant au Défi cycliste de la Fondation santé Daigneault-Gauthier.

Le conseil municipal contribue en offrant aux participants une collation, de l'eau, des jus et l'accès aux toilettes du Centre des Loisirs situé au 735 rue des Loisirs et au chalet des Loisirs situé au 732 rue des Loisirs comme par les années passées.

Nous demandons au responsable du Comité de nous fournir le nombre de cyclistes prévus ainsi que l'heure qu'ils devraient être à Saint-Nazaire d'Acton.

La demande au service incendie sera transmise par la municipalité.

28-17
AVIS DE MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES DANS LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ

Un avis de motion est donné par le conseiller Pier-Hugo Chagnon qu'à une séance ultérieure un règlement modifiant le règlement concernant la vidange des installations septiques dans les limites de la municipalité.

29-17
RENOUVELLEMENT DE PUBLICITÉ DANS LE FEUILLET PAROISSIAL

Il est proposé par Pier-Hugo Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de publicité dans le bulletin paroissial qui est faite par la Fabrique de Saint-Nazaire au montant de 70\$ pour 11 parutions afin d'annoncer notre site internet pour 2017-2018.

30-17
REPLACEMENT DES BALLAST DES LUMIÈRES DE LA PATINOIRE

Il est proposé par Patrick Salvat et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense du remplacement des deux « ballast » des lumières de la patinoire au coût de 500\$ chacun de Réjean Gauthier, électricien.

6 mars 2017

31-17

INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT que le congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec aura lieu à Québec du 13 au 16 juin prochains;

CONSIDÉRANT la pertinence de plusieurs ateliers et cliniques juridiques présentés dans le cadre de cet événement qui correspondent aux fonctions de la direction générale;

Il est proposé par Eric Laforge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Guylaine Bourgoïn, GMA directrice générale et secrétaire trésorière à s'inscrire au Congrès de l'ADMQ. Les frais inhérents au congrès seront défrayés par la Municipalité.

32-17

NOMINATION DE LA PERSONNE DÉSIGNÉE EN COURS D'EAU

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit nommer une personne désignée en cours d'eau en vertu de l'article 105 de la loi, afin de respecter l'entente intervenue avec la MRC d'Acton ;

Il est proposé par Roger Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Luc Savaria soit nommé comme personne désignée considérant qu'il occupe le poste de coordonnateur des travaux publics tel que décrit dans son entente de travail.

33-17

PARTICIPATION FINANCIÈRE AU VAL BONHEUR INC.

Il est proposé par Pierre Laflamme et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement pour le supplément au loyer pour l'année 2016 au montant de 548.40\$ et de 85.00\$ pour l'électricité du passage piétonnier pour l'année 2017.

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Courriel et renseignements concernant le projet d'arbres comestibles ;
- lettre de la Corporation Informatique Bellechasse ayant pour objet la Coopérative d'informatique municipale succède à la Corporation Informatique Bellechasse ;

- accusé réception de Emco Corporation concernant la demande d'ouverture de compte ;
- demande d'appui de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier de la MRC d'Acton ;
- demande de commandite pour la 20^e Foire Agroalimentaire d'Acton ;
- lettre de Réseau Biblio de la Montérégie ayant pour objet la facturation des frais annuels d'exploitation 2017 ;
- publicité de Degrandpré, puits artésiens ;
- lettre de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant le remboursement de la TPS et TVQ ;
- offre de services pour le fauchage et débroussaillage de M. David Bailey ;
- procès-verbal de la MRC d'Acton de la séance ordinaire du 8 février 2017 ;
- lettre de Réseau Biblio de la Montérégie ayant pour objet la mise à jour de leurs fichiers ;
- courriel de la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) ayant pour objet des précisions sur les travaux admissibles au PAERRL (Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local) pour 2016-2017 ;
- bulletin de l'Association des directeurs municipaux du Québec, volume 17, numéro 2 – mars 2017 ;
- convention d'Hydro Québec concernant les interventions près des lignes électriques ;
- offre de services de Info Diffusion pour système d'envoi de messages textes et vocales;
- communiqué de presse de l'UPA (L'Union des producteurs agricoles Montérégie) ayant pour titre « Journées de prévention à la ferme : travail sécuritaire dans les silos et les espaces clos » le 14 mars à St-Valérien ;
- flash-info de sécurité civile concernant le redoux hivernal ;
- communiqué de l'UMQ (Union des municipalités du Québec) concernant le projet de loi no. 122 ;
- article de journal ayant pour titre « Zonage agricole Québec veut agir sans prendre avis l'UPA appréhende une perte d'influence de la Commission de protection du territoire agricole » ;
- article de journal ayant pour titre « Affrontement avec les agriculteurs Québec laisse tomber sa réforme des taxes agricoles » ;
- courriel du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ayant pour objet l'indexation de la rémunération des élus ;
- courriel du MAMOT ayant pour objet l'acceptation de la programmation de travaux pour la TECQ 2014-2018 ;
- avis public concernant le rôle de perception 2017 ;
- demande de la liste des électeurs domiciliés de la municipalité ;
- compte rendu de la Commission de Protection du Territoire Agricole Québec (CPTAQ) dans le dossier 412528 ;
- courriel de la SADC (Société d'aide au développement de la collectivité, région d'Acton) ayant pour objet leur changement de courriel ;
- extrait de procès-verbal et/ou copie de résolution de la Municipalité de Saint-Liboire concernant une demande de révision du programme régional de vidanges des installations septiques ;

- courriel de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) ayant pour objet la nomination de Sébastien Rainville, Directeur du service de la Gestion des risques ;
- attestation de participation à une formation web concernant le projet de loi 122 ;
- lettre de la CPTAQ ayant pour objet la déclaration d'exercice d'un droit, dossier 414858 ;
- renseignements concernant le mois de l'arbre.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions est réservée au public.

VARIA

Participation au projet d'arbres fruitiers avec l'école.

RAPPORT

- Assemblée générale annuelle du CDRN le 15 mars prochain : Pier-Hugo Chagnon.

34-17

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21 heures 55.

André Fafard
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et
Secrétaire trésorière